



VOTATION
14 JUIN 2026



QUI S'OCCUPERA DE NOS AÎNÉ.E.S ?

NON À LA MODIFICATION DU SERVICE CIVIL
LES CIVILISTES, UN PILIER DE NOTRE SOCIÉTÉ

I ♥ GENÈVE MULTICULTUREL ET SO

MODIFICATION CONSTITUTIONNELLE DU PRINCIPE DE LAÏCITÉ

NOTRE RECOMMANDATION DE VOTE : NON

DE QUOI S'AGIT-IL ? Cet objet veut interdire aux membres du Grand Conseil et des Conseils municipaux de porter des signes religieux extérieurs en séance plénière et lors de représentations officielles.

3 RAISONS DE VOTER NON



Cette modification dévoie la laïcité genevoise : à Genève, la neutralité religieuse concerne l'État et ses agent-e-s, et non les parlementaires, qui représentent le peuple.



Elle porte atteinte à la liberté de conscience et de croyance et pourrait empêcher certaines personnes d'accéder à un mandat électif.



Elle affaiblit la démocratie : en plénière, les élu-e-s doivent pouvoir représenter la diversité des convictions de la population, pas être réduit-e-s à une parole d'État.

LOI MODIFIANT LES HEURES D'OUVERTURE DES MAGASINS

NOTRE RECOMMANDATION DE VOTE : NON

DE QUOI S'AGIT-IL ? Ce texte veut autoriser deux ouvertures dominicales des magasins sans convention collective étendue, alors que la population genevoise a déjà montré son attachement à la pause dominicale.

3 RAISONS DE VOTER NON



Ouvrir plus le dimanche encourage une consommation toujours plus excessive, à rebours d'une consommation responsable.



Les conditions de travail dans le commerce sont déjà difficiles ; sans CCT étendue, ce projet affaiblit encore la protection du personnel, majoritairement féminin.



Cette extension profite surtout aux grandes surfaces, au détriment des commerces de proximité.

TONS-NOUS ?

OLIDAIRE = 4X NON LE 14 JUIN 2026

INITIATIVE « PAS DE SUISSE À 10 MILLIONS »

NOTRE RECOMMANDATION DE VOTE : NON

DE QUOI S'AGIT-IL ? Cette initiative se présente comme écologique, mais son objectif réel est de restreindre la présence des personnes étrangères, notamment pour les réfugié·e·s et les enfants.

3 RAISONS DE VOTER NON



C'est une initiative xénophobe qui instrumentalise l'écologie pour faire avancer une politique d'exclusion.



Elle attaque les droits humains en remettant en cause des protections fondamentales, notamment pour les réfugié·e·s et les enfants.



Elle menace la libre circulation, les accords avec l'Europe et des secteurs entiers de l'économie qui dépendent de la main-d'œuvre étrangère.

MODIFICATION DE LA LOI SUR LE SERVICE CIVIL

NOTRE RECOMMANDATION DE VOTE : NON

DE QUOI S'AGIT-IL ? Cette révision veut rendre le passage au service civil plus difficile et allonger massivement la durée de service, afin d'alimenter une armée déjà surdotée.

3 RAISONS DE VOTER NON



Ces mesures violent des droits fondamentaux : liberté de conscience, égalité de traitement et respect du droit international.



Elles sont inutiles : l'armée a déjà eu des effectifs illicitement trop élevés ces dernières années.



Elles affaiblissent un service essentiel : moins de civilistes, c'est moins de soutien dans les écoles, hôpitaux, EMS et la protection de la nature.

INITIATIVE « PAS DE SUISSE À 10 MILLIONS »

NOS ARGUMENTS CONTRE

CE QUE C'EST VRAIMENT :

Cette initiative n'est pas une initiative écologique. C'est une initiative anti-étranger·ère·s qui utilise le vocabulaire du développement durable comme prétexte. Son objectif réel est de restreindre la présence des personnes étrangères en Suisse, en visant particulièrement l'asile, le regroupement familial et les personnes admises à titre provisoire. Elle s'attaque aussi frontalement à l'Europe et à la libre circulation des personnes.

POURQUOI IL FAUT LA COMBATTRE :

UNE INITIATIVE XÉNOPHOBES

Le texte cible directement les personnes étrangères. Il s'attaque en particulier aux personnes issues de l'asile, au regroupement familial et aux personnes admises à titre provisoire. Il ouvre aussi la porte au retour d'une logique de saisonnier·ère·s, avec des droits réduits et une précarité accrue.

UNE ATTAQUE CONTRE LES DROITS HUMAINS

L'initiative remet en cause des engagements internationaux fondamentaux, notamment en matière de protection des réfugié·e·s, des droits de l'enfant et des droits humains. Elle durcit encore un domaine déjà très restrictif. En Suisse, le regroupement familial est déjà fortement limité et les personnes admises provisoirement vivent déjà avec des droits réduits.

UNE MENACE CONTRE LA LIBRE CIRCULATION ET LES RELATIONS AVEC L'EUROPE

L'initiative remet en cause la libre circulation avec l'Union européenne et

met en danger les accords bilatéraux. Elle pousserait la Suisse vers l'isolement, tout en restreignant aussi la liberté de vivre, travailler ou étudier à l'étranger.

UN DANGER POUR L'ÉCONOMIE

La Suisse dépend fortement de la main-d'œuvre étrangère. La santé, la construction, la restauration et l'agriculture seraient particulièrement touchées. L'initiative créerait du désordre économique sans répondre aux vrais enjeux du pays. Elle pourrait même augmenter le nombre de frontalier·ère·s, puisque ces personnes ne sont pas comptées dans la population résidente permanente visée par le texte.

LES PIÈGES À ÉVITER :

Ne pas accepter le faux débat « croissance contre environnement ». Ce n'est pas le sujet. **Le cœur de cette initiative, c'est l'exclusion.** Elle instrumentalise l'écologie pour faire avancer une politique de fermeture. Elle n'a de durable que son titre.

LES FAITS :

- Les réfugié·e·s représentent environ 2,5% de la population résidente.
- Les personnes admises provisoirement représentent environ 0,5 %, soit 45'000 personnes.
- Environ 75 % des demandes d'asile aboutissent à une protection.
- Environ 85 % des réfugié·e·s dans le monde restent dans des pays voisins.

LES RÉFUGIÉ·E·S SONT LE BOUC ÉMISSAIRE. L'ÉCOLOGIE ET LA DURABILITÉ, LE PRÉTEXTE. LES ÉTRANGER·ÈRE·S ET L'EUROPE LA CIBLE.